



### Convocation

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux articles L1122-12 et L1122-13 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous faire savoir que le Conseil communal se réunira le lundi 14 janvier 2013 à 18 h 30 à l'Hôtel de Ville de Charleroi, à l'effet de délibérer sur les objets figurant à l'ordre du jour ci-dessous .

Seule la commission générale se tiendra le mercredi 9 janvier à 18 h 30

#### **Commissions**

#### **Séance publique**

1	Approbation du procès-verbal de la séance publique du 21 décembre 2012	<b>3</b>
---	--	----------

#### **Proposition de motion**

2	Proposition de motion visant à fixer et par défaut et à mettre en œuvre la limitation de vitesse à 30 km/h dans les zones urbaines et résidentielles. Demande de M. Desgain	<b>3</b>
---	--	----------

#### **Interpellation**

3	Marchés publics de téléphonie mobile et fixe. Demande de M. Parmentier L.	<b>3</b>
---	---	----------

4	Actualisation du plan de gestion du CPAS	<b>3</b>
5	Budget du CPAS pour l'exercice 2013	<b>3</b>
6	Budget de la Régie foncière pour l'exercice 2013 - Examen des articles et vote	<b>3</b>
7	Budget de la Régie Communale Autonome	<b>3</b>
8	Actualisation du plan de gestion de la Zone de Police	<b>3</b>
9	Budget de la Zone de Police pour l'exercice 2013 - Examen des articles et vote	<b>3</b>
10	Actualisation du plan de gestion de la Ville	<b>3</b>
11	Budget communal pour l'exercice 2013 - Exposé général et discussion	<b>3</b>
12	Budget de voirie pour l'exercice 2013	<b>3</b>
13	Liste annuelle des travaux pour l'exercice 2013	<b>3</b>
14	Budget communal pour l'exercice 2013 - Examen des articles et vote	<b>3</b>

15	AMU3 – Aménagement urbain – Charleroi (Ht) – Approbation de l’avenant n° 2 portant sur l’extension de mission du marché de service attribué à CoRePrO sprl – rue de Briqueteries 37 – 6010 Couillet au montant de 5.000,00 € TVAC – Mission de surveillance complémentaire pour les services de l’Aménagement urbain, du Logement, de la Régie foncière et du Programme Politique des Grandes Villes – CSV SURV/2010 – Budget extraordinaire 2012 – Exercice antérieur 2010	<b>3</b>
16	AMU - Régie foncière. Paiements des dépenses relatives au personnel – rémunérations, charges sociales et fiscales - en l’absence de l’approbation du Budget 2013 de la Régie Foncière	<b>3</b>

### Avis de tutelle

#### Approuvées

	Délibération du 24 septembre 2012 FIN. Ressources communales Taxe directe. Taxe communale sur l’exploitation de parkings payants. Modification du règlement	
	Délibérations du 5 novembre 2012 SEC5 – Régie des Marchés Publics – Redevance sur l’occupation du domaine public communal à l’occasion d’activités ambulantes sur les marchés publics et le domaine public pour la période du 01.01.2013 au 31.03.2013	
	SRI - Redevance sur la destruction des nids de guêpes par Service Régional d’Incendie – Renouvellement pour la période du 1 <sup>er</sup> /01/2013 au 31/12/2013	
	FIN – Ressources communales – Taxe indirecte – Taxe communale sur le traitement des demandes de permis d’environnement ou de permis unique – Renouvellement du règlement	
	FIN3 – Ressources communales – Taxe indirecte – Taxe communale sur le traitement des demandes de permis d’urbanisme – Renouvellement du règlement	
	Ressources communales. Redevance communale sur les prestations administratives. Renouvellement du règlement	

#### Pleinement exécutoire

	Délibération du 24 septembre 2012 Finances. Octroi de la garantie de la Ville de Charleroi pour le maintien du crédit de caisse, revu à 800.000 e accordé par Belfius Banque à la Régie Communale Autonome de Charleroi pour une durée d’un an	
	Services généraux/SGE5/Informatique/Marché public de fournitures - Procédure négociée sans publicité – Acquisition de matériel et logiciels informatiques spécifiques – Choix du mode de passation et fixation des conditions du marché – Montant estimé : 53.700 HTVA, soit 64.977 TVAC sur les budgets extraordinaires 2012 du département des systèmes d’information et du département de l’éducation et de l’action sociale. EIM159358	

17	Approbation du procès-verbal de la séance à huis clos du 21 décembre 2012	3
----	---	---

**Représentation**

18	SGE3 – Direction des services généraux – Division secrétariat communal – Service des assemblées – Désignation des chefs des différents groupes représentés au Conseil communal	3
----	--	---

**Personnel communal****Autorisation**

19	SGE4 – GRH – Autorisation accordée à un premier attaché spécifique définitif, d'exercer une activité professionnelle complémentaire qui consiste en des consultations de type psychothérapeutiques (individuelles, de couple ou de famille) pour l'Asbl « Prisme et Résonances » à titre indépendant, pendant une nouvelle période d'un an, à partir du 01.01.2013	3
----	--	---

**Personnel enseignant**

20	EAS. Division de la gestion juridico-administrative de l'Enseignement. Service de l'enseignement fondamental ordinaire. Année scolaire 2009-2010. Nomination à titre définitif d'un maître spécial d'éducation physique. Régularisation	3
21	EAS. Division de la gestion juridico-administrative de l'Enseignement. Service de l'enseignement secondaire. Année scolaire 2011-2012. Désignation à titre temporaire dans des emplois non vacants de 12 membres du personnel. Régularisation	3

Nous vous prions de bien vouloir noter que la convocation officielle, nantie des signatures du Bourgmestre f.f. et du Secrétaire communal f.f., est tenue à la disposition des membres du Conseil communal au service des assemblées.

Par le Collège communal,

Le Secrétaire communal ff.,  
S/ Olivier Jusniaux.

La Bourgmestre f.f.,  
S/ Françoise Daspremont.